



Fiche de données de sécurité

DEGRAISSEUR ET NETTOYANT MOTEUR

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit	DEGRAISSEUR ET NETTOYANT A MOTEUR #518
Autres moyens d'identification	NETTOYANT À MOTEUR
Famille du produit	Nettoyant
Usage recommandé	Dissout rapidement la graisse, l'huile et la carbone acumulé.
Fabriqué pour	Pr Distribution. 6500 Zéphirin-Paquet Québec, Québec, G2C-0M3 1(800) 463-5259
Numéro de téléphone d'urgence	CANUTEC, (613) 996-6666
Numéro de la FDS	518

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Liquides inflammables - catégorie 3; Irritation cutanée - catégorie 2; Irritation oculaire - catégorie 2; Cancérogénicité - catégorie 2; Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique - catégorie 3; Danger par aspiration - catégorie 1

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H226	Liquide et vapeur inflammables.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315 + H320	Provoque une irritation de la peau et des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues, et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

Identificateur du produit : Degraisseur et nettoyant a moteur- Ver. 1
Date de préparation : le 23 avril, 2018
Date de la plus récente version révisée :

FDS No. : 518

Page 01 de 07

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention :
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un Centre antipoison ou un médecin.
P331 Ne PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.
P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Stockage :
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Élimination :
P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Stoddard solvant	8052-41-3	80-100	Sans Objet	Sans Objet
COCONUT DIETHANOLAMIDE	68603-42-9	1-5	Sans Objet	Sans Objet
2-Butoxyethanol	111-76-2	1-5	Sans Objet	Sans Objet

SECTION 4: PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Inhalation

Transporter à l'air frais. Garder au repos dans une position confortable pour respirer. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Contact avec la peau

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique résiduel. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise. Laver en profondeur les vêtements, les chaussures et les articles de cuir avant de les réutiliser ou les éliminer de façon sécuritaire.

Contact avec les yeux

Éviter le contact direct. Porter des gants de protection contre les agents chimiques si nécessaire. Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Demander un avis médical ou consulter un médecin en cas de malaise.

Prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Identificateur du produit : Dégrossieur et nettoyant a moteur - Ver. 1

FDS No. : 518

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 02 de 07

Instructions particulières

Surveiller la fonction du système nerveux.

SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

Dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, mousse extinctrice appropriée, eau pulvérisée ou brouillard d'eau. Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas.

Dangers spécifiques du produit

Peut s'enflammer s'il est chauffé à de hautes températures. Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques. Les récipients fermés peuvent se rompre violemment s'ils sont chauffés et peuvent alors libérer leur contenu.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Avant d'entrer, surtout dans les zones confinées, utilisez un moniteur approprié afin de vérifier ce qui suit : la présence de gaz ou de vapeurs toxiques, la présence d'une atmosphère inflammable ou explosive. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée. Examiner la Section 6 (Mesures à prendre en cas de déversements accidentels) pour obtenir des renseignements importants sur la maîtrise des fuites et des déversements.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter un équipement de protection approprié. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Éliminer toutes les sources d'ignition. Utiliser un équipement mis à la terre et antidéflagrant. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

Précautions relatives à l'environnement

Il est bon de prévenir des rejets dans l'environnement. Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau. Si le déversement se produit dans un bâtiment, empêcher le produit d'entrer dans les drains, les systèmes de ventilation et les espaces clos. Réduire au minimum l'utilisation d'eau afin de prévenir la contamination de l'environnement.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Examiner la Section 7 (Manutention) de la présente fiche de données de sécurité avant de procéder au nettoyage. Ne pas utiliser d'absorbants. Contenir le déversement au moyen de matières non combustibles comme la vermiculite, la terre ou le sable. NE PAS utiliser des matières combustibles comme la sciure. Couvrir la surface du déversement avec le type de mousse approprié afin de réduire le dégagement de vapeur. Placer l'absorbant utilisé dans des récipients appropriés scellés et étiquetés en vue de leur élimination. Ne pas projeter d'eau sur le déversement ou la source du déversement. Retirer ou récupérer le liquide au moyen de pompes ou d'équipement d'aspiration. Rincer la zone du déversement. Endiguer et récupérer l'eau contaminée en vue de l'éliminer de façon appropriée. Entreposer le produit récupéré dans des récipients appropriés ayant les caractéristiques suivantes : couverts, scellés de façon étanche. Examiner la Section 13 (Données sur l'élimination) de la présente fiche de données de sécurité.

SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas inhaler ce produit. Éviter de respirer ce produit. Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. Éviter l'exposition durant la grossesse et pendant l'allaitement. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter le dégagement non contrôlé du produit. Éviter le rejet dans l'environnement. Signaler immédiatement

Identificateur du produit : Degraisseur et nettoyant a moteur - Ver. 1

FDS No. : 518

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 03 de 07

les fuites, les déversements ou les ruptures de l'équipement de sécurité (p. ex. système de ventilation). En cas de déversement ou de fuite, porter immédiatement un appareil respiratoire de situation d'urgence et quitter les lieux. Éliminer la chaleur et les sources d'ignition comme les étincelles, les flammes nues, les surfaces chaudes et les décharges d'électricité statique. Installer des affiches « Défense de fumer ». Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Mettre à la masse et à la terre les équipements. Les pinces de mise à la terre doivent être en contact avec le métal nu. Augmenter la conductivité en réduisant le débit des opérations de transfert. Éviter tout contact accidentel avec des produits chimiques incompatibles. Porter un équipement de protection individuelle afin d'éviter tout contact direct avec ce produit chimique. Éviter le contact cutané répété ou prolongé avec le produit ou avec de l'équipement et des surfaces contaminés. Utiliser dans une zone à température contrôlée. Voir les conseils sur la température sous la rubrique Conditions à éviter (Section 10 Stabilité et réactivité). Isoler et purger l'équipement, la tuyauterie ou les récipients avant l'entretien ou la réparation. NE PAS manger, boire ou stocker de la nourriture sur les lieux de travail. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit et avant de manger, d'utiliser les toilettes ou de quitter le lieu de travail.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Nom chimique	ACGIH TLV®		OSHA PEL		AIHA WEEL	
	TWA	STEL	TWA	Ceiling	8-hr TWA	TWA
2-Butoxyethanol	20 ppm		25 ppm			

Contrôles d'ingénierie appropriés

Pour l'utilisation à grande échelle de ce produit : ne pas laisser le produit s'accumuler dans l'air dans les zones de travail ou d'entreposage, ou dans les espaces clos. Utiliser un système de ventilation par aspiration à la source, si la ventilation générale ne suffit pas à contrôler la quantité de produit dans l'air. Évacuer directement à l'extérieur, en prenant toutes les précautions nécessaire pour protéger l'environnement. Utiliser des systèmes de ventilation ne produisant pas d'étincelles, de l'équipement antidéflagrant approuvé et des systèmes électriques à sécurité intrinsèque dans les zones où ce produit est utilisé et entreposé. N'utiliser que des matériaux incombustibles compatibles pour les murs, les planchers, le système de ventilation, les épurateurs d'air, les palettes et les rayonnages. Prévoir une douche d'urgence dans la zone de travail, s'il existe des risques de contact ou d'éclaboussures.

Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage. Porter des vêtements résistant au feu ou à retard de flamme. Porter un vêtement de protection contre les produits chimiques et un appareil de protection respiratoire.

Protection des voies respiratoires

Porter un appareil de protection respiratoire à épuration d'air approuvé NIOSH et muni d'une cartouche contre les vapeurs organiques.

SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Rouge claire.
Odeur	(Stoddard solvent)
Point d'éclair	~ 51 °C (en vase clos)
Densité relative (eau = 1)	0.8
Solubilité	Insoluble dans l'eau
Autres informations	
État physique	Liquide

Identificateur du produit : Degraisseur et nettoyeur a moteur - Ver. 1

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 518

Page 04 de 07

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Peut causer un incendie s'il est chauffé. Oxydant fort. Peut intensifier un incendie.

Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

Chaleur, température accrue. Peut prendre feu.

Conditions à éviter

Chaleur. Hautes températures. Matières incompatibles.

Matériaux incompatibles

Oxygène, agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique).

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Stoddard solvent	5.5 mg/L (rat) (4 heures d'exposition)	5000 mg/kg (rat)	3000 mg/kg (lapin)
COCONUT DIETHANOLAMIDE		12200 mg/kg (rat)	2000 mg/kg (lapin)
2-Butoxyethanol	925 ppm (rat) (4 heures d'exposition)	320 mg/kg (lapin)	300 mg/kg (lapin)

Oral ATEmix = 3202.27 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (oral)

Dermal ATEmix = 2173.91 mg/kg

0% of the mixture consists of an ingredient or ingredients of unknown acute toxicity (dermal)

Corrosion/Irritation cutanée

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Lésions oculaires graves/Irritation oculaire

Peut causer une très légère irritation, selon les renseignements relatifs à des produits chimiques très semblables.

Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique

Inhalation

Peut être toxique par inhalation.

Absorption par la peau

Ce produit est absorbé par les voies respiratoires et les voies digestives.

Ingestion

Peut être toxique par ingestion.

Danger par aspiration

Peut être entraîné dans les poumons (aspiré) en cas d'ingestion ou de vomissement. Les symptômes peuvent comprendre la toux, la suffocation, l'essoufflement, la respiration difficile ou rapide et le sifflement. Peut causer la mort.

Toxicité pour certains organes cibles - Expositions répétées

À fortes concentrations effets sur le système nerveux central.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Cancérogénicité

Identificateur du produit : Degraisseur et nettoyeur a moteur - Ver. 1

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

FDS No. : 518

Page 05 de 07

Peut causer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

Développement de la progéniture

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Fonction sexuelle et la fertilité

Aucun renseignement n'a été trouvé.

Effets sur ou via l'allaitement

Aucun renseignement n'a été trouvé.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

Écotoxicité

Dangers aigus pour le milieu aquatique

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
2-Butoxyethanol	1474 mg/L (Oncorhynchus mykiss (truite arc-en-ciel))			1840 mg/L (Daphnia magna (puce d'eau))

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Les méthodes d'élimination

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Ce produit et son récipient doivent être éliminés comme des déchets dangereux. NE PAS vider dans des égouts, sur le sol ou dans un cours d'eau. Les récipients vides contiennent des résidus du produit. Suivre les avertissements de l'étiquette, même si le récipient semble vide. Ne pas réutiliser les récipients vides.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Précautions spéciales Sans objet

Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC

Sans objet

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%):

Aucun des composants n'est supérieur à 0.1%

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%):

Voir Section 3.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Date de préparation le 23 avril, 2018

Signification des abréviations CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent

Références Fiches signalétiques des fournisseurs,
<https://echa.europa.eu/fr/>
<http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx>.

Identificateur du produit : Degraisseur et nettoyeur a moteur - Ver. 1

FDS No. : 518

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 06 de 07

Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d' utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

Identificateur du produit : Degraisseur et nettoyant a moteur - Ver. 1

FDS No. : 518

Date de préparation : le 23 avril, 2018

Date de la plus récente
version révisée :

Page 07 de 07